



**DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DES SCIENCES ET DE LA
TECHNOLOGIE**

**PROGRAMME DE BOURSES MWALIMU NYERERE DE L'UNION
AFRICAINNE**

Appel à candidatures 2019

Pour les réfugiés et les personnes déplacées en Afrique uniquement
Pour des programmes de maîtrise en sciences naturelles, agriculture,
santé, éducation, ingénierie et sciences sociales

DATE DE CLÔTURE : 30 Avril 2019

Le programme de bourses d'études de l'Union africaine Mwalimu Nyerere a été lancé en 2007 pour contribuer à la production et à la rétention de ressources humaines africaines de haut niveau, en vue du développement durable du continent dans des zones de développement critiques, tout en encourageant l'intégration régionale par la mobilité intra-africaine des étudiants. Le programme de bourses d'études vise à permettre aux jeunes Africains d'étudier dans des universités africaines réputées, aux termes d'un accord contraignant selon lequel les bénéficiaires devront travailler dans n'importe quel pays africain, pour une durée au moins égale à la période de validité de la bourse après obtention du diplôme.

Le continent africain abrite l'un des plus grands nombres de personnes déplacées au monde, avec plus du tiers des déplacés de force. Parmi eux figurent 6,3 millions de réfugiés et 14,5 millions de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Pour de nombreux réfugiés, l'accès à l'enseignement supérieur est un défi pour un certain nombre de raisons, notamment le coût élevé de l'enseignement supérieur et le manque de documentation appropriée pour faciliter leur inscription dans les divers établissements d'enseignement de ce niveau. Actuellement, seul 1% des réfugiés et des personnes déplacées ont accès à l'enseignement supérieur.

La promotion de l'accès à l'enseignement supérieur est essentielle pour permettre aux réfugiés et aux personnes déplacées de force de renforcer leur capacité à mener une vie normale et à contribuer à l'intégration régionale et au développement durable en Afrique. Il devient ainsi nécessaire d'accroître efficacement leurs possibilités d'éducation et d'intégration.

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine a déclaré 2019 « Année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées dans leur propre pays » sous le thème « Vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique ». Le soutien de l'accès des réfugiés et des personnes déplacées à l'enseignement supérieur fait partie intégrante du thème de l'UA pour 2019.

De ce fait, la Commission de l'Union africaine lance un appel à candidatures pour des bourses d'études, dans le but d'encourager la participation des jeunes réfugiés africains et personnes déplacées dans leur propre pays à des programmes de maîtrise, dans les domaines des sciences naturelles, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation, de l'ingénierie et des sciences sociales.

Pour les réfugiés et les personnes déplacées, l'offre de bourses d'études en 2019 est une opportunité importante pour améliorer leurs connaissances, leurs compétences professionnelles et leurs capacités, ce qui leur permettra de rationaliser leur intégration et de contribuer au développement durable sur le continent.

CRITÈRE D'ÉLIGIBILITÉ

Pour pouvoir solliciter une bourse le candidat doit :

- i. Être citoyen d'un État membre de l'Union africaine.
- ii. Être un réfugié ou un déplacé officiellement doté d'un numéro d'enregistrement du HCR ou être en mesure de prouver son statut de réfugié confirmé dans un État membre de l'Union africaine.
- iii. Être âgé de moins de trente-cinq (35) ans.
- iv. Être titulaire d'une licence dans un domaine pertinent, portant au moins la mention bien. Le diplôme doit provenir d'une université reconnue.
- v. Avoir obtenu des résultats scolaires exceptionnels, illustrés par des relevés de notes ou des distinctions universitaires, le cas échéant.
- vi. Avoir la preuve de son admission pour suivre un programme de maîtrise à plein temps dans une université reconnue dans un État membre de l'Union africaine.
- vii. Être disposé à s'engager à travailler après les études, pendant au moins trois (3) ans, dans un État membre de l'Union africaine.

Aucune candidature ne sera prise en compte si elle n'est pas accompagnée d'une lettre d'admission provenant d'une université et d'une inscription officielle en tant que réfugié ou personne déplacée.

DOMAINES D'ÉTUDES ADMISSIBLES

Les domaines d'études admissibles sont : **les sciences naturelles, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'ingénierie et sciences sociales.**

BOURSE D'ETUDES

La bourse d'études couvre les subventions suivantes :

Droits d'inscription à l'université : Selon la facture officielle de l'université d'accueil.

Allocation : 500 dollars EU par mois, pour couvrir les frais de séjour, tels que le logement, l'alimentation, les services publics, les transports locaux et les médicaments.

Allocation pour livres : une allocation annuelle de 500 dollars EU pour l'achat de livres.

Billet d'avion : un billet aller-retour en classe économique (selon le cas).

Allocation de voyage :

- Versement unique de 250 dollars EU pour pallier aux frais de transport terrestre et d'installation.
- Versement unique de 350 dollars EU à la fin des études pour couvrir les frais d'expédition et autres faux frais au départ de l'établissement d'accueil.

Allocation pour ordinateur : versement unique de 1 000 dollars EU pour l'achat d'un ordinateur portable et de ses accessoires.

Note : les candidats doivent terminer leurs études dans la période spécifiée par le programme, la bourse ne pouvant être prolongée.

PROCÉDURE DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés peuvent postuler en ligne en utilisant le lien

www.edu-au.org/scholarship

OU

Soumettre leur candidature par courrier après avoir rempli le formulaire de demande de bourse disponible sur le site Web de l'Union africaine :

www.au.int/en/scholarship

Les documents de candidature doivent inclure les éléments suivants :

- i. Formulaire de demande dûment rempli
- ii. Une preuve du statut de réfugié ou personne déplacée, précisant la citoyenneté
- iii. Une photo récente de format passeport
- iv. Un CV précisant la formation universitaire et l'expérience professionnelle du candidat
- v. Des copies certifiées conformes des diplômes universitaires et des relevés de notes
- vi. Une copie de la lettre d'admission d'une université africaine reconnue
- vii. Deux (2) lettres de recommandation avec adresses et numéros de téléphone
- viii. Une lettre de motivation n'excédant pas 500 mots (maximum 2 pages) expliquant pourquoi le candidat a choisi tel domaine d'études en particulier et son importance pour le développement de l'Afrique

Les candidats qui postulent en ligne doivent fournir des copies électroniques des documents susmentionnés et les soumettre en pièces jointes.

Les candidats qui envoient leur candidature par la poste doivent produire deux (2) copies des documents susmentionnés et les expédier à l'adresse mentionnée ci-dessous.

**Département des ressources humaines, des sciences et de la technologie
Commission de l'Union africaine
P.O. Box 3243
Addis Abeba, Ethiopie**

=====

DATE DE CLÔTURE : 30 avril 2019